

*Interpellation présentée par le député:  
M. Gilbert Catelain*

*Date de dépôt : 6 avril 2006  
Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Plan de mesure du Conseil d'Etat : proposition d'économie n° 76**

Soucieux du rétablissement à moyen terme de l'équilibre de fonctionnement du ménage de notre République et Canton de Genève, le Conseil d'Etat a présenté à notre Grand Conseil 73 mesures devant permettre à terme de réaliser 100 millions d'économie.

Dans le même temps ce même Conseil d'Etat a renoncé à prolonger le blocage partiel des mécanismes salariaux.

Cet effort pour redresser nos finances est certes louable, mais manifestement insuffisant.

La présentation des Comptes 2005 qui s'est déroulée ce matin nous a appris que le déficit s'est élevé en 2005 à plus de 433 millions de francs, aggravant l'endettement de notre canton de 273 millions de francs, malgré l'affectation des 539 millions de l'or de la BNS au remboursement de la dette.

Le groupe UDC a déjà eu l'occasion de faire part de son scepticisme concernant le blocage des mécanismes salariaux. Cette mesure engendre certes des économies à court terme au prix d'importantes inégalités de traitement au sein de la fonction publique, mais aussi des rattrapages fort coûteux à long terme au niveau de la capitalisation des caisses de pension.

Par contre, au vu de l'aggravation continue de la situation financière de notre canton, il ne nous paraît pas vraiment crédible de proposer des mesures d'économie d'une main, des augmentations de dépenses de l'autre, sans proposer une diminution de charge correspondante dans le poste budgétaire le plus onéreux.

**Ma question est la suivante:**

**Le Conseil d'Etat a-t-il envisagé une mesure 76 qui consisterait à remplacer l'indexation des salaires et l'allocation de vie chère par une allocation unique non assurée, dont il a estimé l'impact financier global dans sa réponse à l'IUE 250 à 107 millions de francs sur une période de 4 ans?**